

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL

N° 47

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE DIX HEURES

M. MALOWAY propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi n° 301 — Loi concernant la Société de Fiducie Banque de Nouvelle-Écosse et la Compagnie Trust National/The Bank of Nova Scotia Trust Company and National Trust Company Act.

Il s'élève un débat.

MM. MALOWAY et LAURENDEAU interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. SCHULER voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n° 200 — Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act.

Le débat se poursuit.

M^{me} la *ministre* BARRETT intervient. Sur la motion de M. STRUTHERS, le débat est ajourné à la majorité.

M. HELWER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi n° 201 — Loi n° 2 modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act (2).

Il s'élève un débat.

M. HELWER intervient. Sur la motion de M. REID, le débat est ajourné à la majorité.

M. JENNISSEN présente la proposition suivante :

Proposition nº 8 : Via Rail

Attendu:

que Via Rail dessert le nord du Manitoba et offre des liaisons ferroviaires importantes vers des collectivités du Nord, notamment Thompson, Le Pas, Lynn Lake, Thicket Portage, Pukatawagan et Churchill:

que les résidents de nombreuses collectivités du Nord comptent sur le service de trains de voyageurs pour des activités aussi courantes que les visites chez le médecin et l'achat des approvisionnements nécessaires;

que les déplacements des résidents — y compris les jeunes enfants — des collectivités du Nord ne devraient pas se faire dans des conditions mauvaises, voire très mauvaises;

que l'exploitation d'un service ferroviaire efficace et moderne est dans l'intérêt des résidents du nord du Manitoba;

que le transport ferroviaire est essentiel pour le secteur manufacturier et pour la promotion du tourisme, industries qui profitent à tous les Manitobains et Manitobaines;

que les municipalités et les organismes du Nord ont préconisé l'accroissement de la qualité et de la sécurité du service;

qu'en avril 2000 le gouvernement fédéral a injecté 400 millions de dollars afin de rendre meilleurs les services de Via Rail, notamment au moyen du renouvellement du parc et de l'amélioration des gares,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à travailler de concert avec Transports Canada et Via Rail afin de faire en sorte qu'une partie de la somme de 400 millions de dollars soit consacrée à l'amélioration des installations ferroviaires au Manitoba;

que l'Assemblée exhorte le gouvernement provincial à s'assurer de l'aide continue du gouvernement fédéral aux fins du développement du transport ferroviaire dans le nord du Manitoba, région où les services de chemin de fer sont essentiels au bien-être de la population.

Il s'élève un débat.

MM. JENNISSEN et GILLESHAMMER interviennent. M. REID exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

252

M. PENNER (Steinbach) présente la proposition suivante :

Proposition nº 9 : Importance de la diversification rurale

Attendu:

que la diversification de l'économie rurale et la croissance des activités à valeur ajoutée sont des mesures de réaction à l'abolition du tarif du Nid-de-Corbeau par le gouvernement fédéral;

que la diversification de l'économie rurale favorise la création d'emplois et contribue à la croissance des investissements et des possibilités d'exportation;

que le gouvernement provincial précédent a reconnu la nécessité et le potentiel de la diversification rurale par le biais de la Stratégie économique rurale, programme qui compte à son actif des réalisations comme la création de 97 tables rondes communautaires, l'Initiative de développement économique rural, les programmes d'entrepreneuriat chez les jeunes, le groupe de travail Visons la valeur et la réanimation des sociétés de développement communautaire;

que la diversification rurale a été un facteur important dans le taux de croissance économique continue du Manitoba et dans le maintien du taux de chômage à l'un des niveaux les plus bas du pays;

qu'il y va de l'intérêt des Manitobains et des Manitobaines que se poursuivent ces tendances;

que le gouvernement provincial actuel a déjà fait un pas en arrière dans ce domaine important en abolissant le ministère du Développement rural;

que le gouvernement provincial actuel a décidé de modifier le programme découlant de la loi régissant les obligations de développement rural de façon à ce que le programme des Grow Bonds soit accessible aux entreprises de la ville de Winnipeg, changeant ainsi les objectifs et les buts initiaux du programme qui étaient de favoriser l'économie rurale,

il est proposé:

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à poursuivre les efforts du gouvernement précédent visant à favoriser la diversification permanente de l'économie rurale;

que l'Assemblée exhorte le gouvernement provincial à maintenir la Stratégie économique rurale et à garantir, par le fait même, la croissance et la prospérité de l'économie rurale.

Il s'élève un débat.

M. PENNER (Steinbach), M^{me} la *ministre* FRIESEN et M. PENNER (Emerson) interviennent. M. STRUTHERS exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURE TRENTE

Présentation de pétitions :

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba envisage d'autres emplacements au moment de l'installation de nouvelles lignes d'énergie électrique de 230 et de 500 kV dans la municipalité rurale d'East St. Paul. (J. Munch, J. Anderlic, B. Borokas et autres)

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (M. Todosichuk, G. Dangerfield, A. McLaughlin et autres)

M. HELWER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage que l'on procède sur-le-champ à la réfection de la route provinciale à grande circulation n° 9 et des routes du corridor d'urbanisation de Selkirk. (D. Hunter, L. McCausland, B. Hiltz et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (S. Przybyl, T. Mills, D. Carrière et autres)

Lecture et dépôt de pétitions :

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (W. Fraser, B. Gamey, E. Rochon Fraser et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba envisage d'autres emplacements au moment de l'installation de nouvelles lignes d'énergie électrique de 230 et de 500 kV dans la municipalité rurale d'East St. Paul. (S. Kraichy, R. Chrusch, L. Chrusch et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (L. Britton, M. Eden, B. Oakden et autres)

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, MM. STRUTHERS, DYCK, MARTINDALE, PENNER (Steinbach) et NEVAKSHONOFF font des déclarations de député.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* ASHTON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n° 11 — Loi modifiant le Code de la route et modifications corrélatives/The Highway Traffic Amendment and Consequential Amendments Act.

Le débat se poursuit.

M^{me} STEFANSON ainsi que MM. SCHULER, LOEWEN et LAURENDEAU interviennent.

L'Assemblée accorde à M. GILLESHAMMER le droit de parole pour la reprise du débat.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides, puis poursuit ses travaux en comité.

La séance est levée à 18 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi prochain, 13 h 30.

Le président,

George Hickes